

Éditorial

par Silvie Delorme

APRIAMO LE FINESTRE!



Silvie Delorme, présidente

Ouvrons la fenêtre! C'est en ces mots que le Pape Jean XXIII convoqua le Concile du Vatican. Lorsqu'il suggéra que les serrures soient déverrouillées et les loquets relâchés, le doute s'empara de la hiérarchie ecclésiastique. Qu'arrivera-t-il?

Dans notre travail quotidien, nous vivons parfois cette situation inquiétante. Insécurisés par les changements qui se produisent à vitesse grand V, nous nous sentons souvent sur la défensive et fermons la porte aux influences extérieures, à l'expertise de collègues d'autres professions, à la collaboration et même aux changements à l'intérieur même de notre profession.

Simultanément, nombreux sont ceux

d'entre nous qui ont aussi ouvert la porte à ces questionnements, qui ont d'emblée intégré l'apport inestimable du travail en équipes multidisciplinaires. Et si, tous, nous laissons la porte de notre expertise entrebaillée? ... simplement pour expérimenter, pour nous ouvrir aux compétences qui ne sont pas les nôtres. Pour être touchés, transformés... Les gestionnaires, politiciens, élus, nous reprochent parfois notre fermeture, notre insécurité... Apriamo le finestre!

La création, l'épanouissement naissent bien davantage de l'ouverture, de la perte d'un espace antérieur, de l'abandon d'un point de vue ou d'une vision que de l'enfermement ou de l'insécurité. Comment pouvons-nous mettre à profit les expertises qui nous entourent? Comment s'adjoindre des collègues de secteurs et professions différentes? Comment travailler ensemble à bâtir un monde de l'information ouvert, démocratique répondant aux besoins de la population et intégrant les compétences diversifiées des nombreux experts du milieu? Voilà les défis stimulants qui s'offrent à nous!

En ce début de printemps et au terme de mon mandat à la présidence, j'attirerais votre attention sur cette magnifique image de la fenêtre ouverte : Apriamo le finestre! Que l'esprit et le souffle du changement, de la transformation et de la vie s'engouffrent au cœur de notre travail.

« Révéler nos compétences » titrait l'équipe du congrès 2003 de la Corporation... Cette révélation, au sens de faire connaître, est essentielle au développement de la profession mais elle doit se réaliser dans l'équilibre entre l'affirmation et l'ouverture. Voici ce que j'ai tenté de réaliser dans ce bref mandat de deux ans à la présidence de la Corporation.

Je remercie mes collègues du Conseil d'administration qui ont accepté de me suivre dans cette aventure et qui, en février dernier, renouvelaient leur désir de poursuivre le travail entrepris pour un nouveau mandat. Je tiens également à souligner l'ouverture de la directrice générale et de l'équipe de la permanence qui ont vécu de nombreux questionnements et remises en question et qui sans aucun doute, en vivront d'autres...

En terminant, je vous invite à répondre à l'appel du renouveau printanier et professionnel, *Apriamo le finestre*

Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	2
Dossiers et nouvelles	4
À l'agenda	12

Poste publication 1472771
ISSN 0843-140X





En direct du Conseil d'administration

Deux réunions ont eu lieu en 2003, soit le 6 février et le 20 mars durant lesquelles les suivis aux dossiers en cours ont été discutés.

Ainsi, le Conseil d'administration a entériné la proposition du projet de veille et intelligence stratégiques soumise par la firme *Dessureault & Associés* ainsi que le plan de communication de la firme *Cap3 Communications*. Il a été convenu que, lors du congrès en mai prochain, le nouveau logo de la Corporation sera dévoilé en primeur aux participants à l'assemblée générale.

Dans le dossier de la Coalition scolaire, une lettre adressée au ministre de l'Éducation a été rédigée et signée par les présidents des associations membres dont la CBPQ. Cette lettre reconnaît que l'annonce d'une injection de fonds de 70 millions pour les bibliothèques scolaires est une mesure encourageante tout en exprimant des questionnements soulevés par cette mesure. L'objectif de la lettre étant d'obtenir une rencontre avec le ministre afin de connaître ses intentions et de le sensibiliser aux divers aspects de la bibliothèque scolaire, qui devraient être étudiés dont notamment la dotation en personnel professionnel. Il est aussi fait mention de l'importance de contraindre les commissions scolaires à utiliser ces fonds gouvernementaux spécifiquement pour les bibliothèques.

Auparavant, la Coalition avait émis un communiqué pour traduire sa satisfaction à l'annonce de l'injection de nouveaux fonds pour les bibliothèques scolaires tout en insistant

qu'il ne s'agit là que d'un premier pas. Par ailleurs, en regard de la campagne électorale, la Coalition a préparé une lettre adressée aux chefs des trois partis politiques les interpellant sur leurs projets relatifs aux bibliothèques scolaires.

Marcel Lajeunesse, membre du Conseil et professeur titulaire à l'EBSI, a pour sa part rédigé une lettre au ministre Sylvain Simard dans laquelle il trace un triste bilan de la situation des bibliothèques scolaires au Québec et produit des comparaisons avec le reste du Canada.

Il esquisse aussi des pistes de solution pour le ministère, solution notamment qui passe encore une fois par l'embauche de ressources humaines qualifiées. Une copie de la lettre a été envoyée à la journaliste Paule des Rivières du quotidien *Le Devoir*.

Rappelons qu'une série de reportages sur les bibliothèques scolaires a été réalisée par la télévision de Radio-Canada dans le cadre de son émission « Montréal ce soir » dans la semaine du 3 mars. Les reportages peuvent être visionnés en ligne à l'adresse : <http://radio-Canada.ca/actualite/montrealcesoir/>

En matière de correspondance, la présidente, Silvie Delorme, a écrit au maire de Montréal, Gérald Tremblay pour lui rappeler l'importance du maintien du développement du réseau des bibliothèques de Montréal dans la foulée de l'annonce de la vente de la collection de la bibliothèque centrale à la Bibliothèque nationale du Québec pour la somme de 35 millions. Il est recommandé que ce montant soit mis en réserve pour être consacré à la mise en œuvre du plan de

consolidation du réseau des bibliothèques de Montréal.

Une lettre a aussi été envoyée à la Ville de Lorraine afin de la sensibiliser à l'embauche d'un(e) bibliothécaire professionnel(le) pour gérer la bibliothèque suite au départ de la personne responsable.

Dans le dossier inter-associatif, la vice-présidente Diane Polnicky a envoyé une lettre aux présidents des associations du milieu documentaire afin de vérifier leur intérêt envers la proposition faite en 2002, c'est-à-dire organiser ensemble un colloque sur le thème des réseaux. Les présidents ont été invités à soumettre une réponse au plus tard le 17 avril.

IFLA - La CBPQ a décidé d'adhérer en 2003 à l'IFLA à titre de membre institutionnel, ce qui accorde à chaque membre de la CBPQ un rabais à son inscription au congrès annuel de l'IFLA.

Formation continue

Le programme 2002-2003 s'est terminé sur une note à la fois humoristique et sociale (engagement). Le thème de la dernière activité, qui portait sur les genres littéraires susceptibles d'attirer le lectorat masculin en bibliothèques, a contribué à mettre en relief les efforts manifestes que les bibliothèques auront à exercer pour faire changer les mentalités.

Le programme 2002-2003 a offert un total de 10 activités sur des thèmes successifs de gestion, technologie et processus politique.

Le comité s'attelle de nouveau à la tâche de planification pour l'automne 2003 et accueillera avec satisfaction les suggestions de thèmes ou problématiques de la part des membres.

Congrès 2003

21 au 23 mai, Manoir des Sables, Orford

Au moment de rédiger ce numéro de *Corpo Clip* le comité est à peaufiner les derniers détails du déroulement du congrès. Il travaille autant à planifier les aspects

techniques que l'ambiance de la soirée qui se tiendra dans le cadre enchanteur du club de golf d'Orford. Rappelons que ce congrès va prendre une couleur internationale et accueillera des conférenciers-invités du Brésil, France, Hollande et États-Unis.

Le comité se réjouit de vous accueillir en grand nombre.

Membres du comité organisateur du 34^e Congrès de la CBPQ



De gauche à droite : Linda Patry, Pierrette Bergeron, Diane Boulé, Sylvie Belzile, Joelle Thivierge, Wendy Lessard-Durrant, Suzanne Gagné-Giguère.

En bas de gauche à droite : Marie-Pascale Morin, Diane St-Aubin et Francine Pelletier.

Absents : Bernard H. Jobin et Linda Travis.

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: Comité de Corpo Clip
Audrey Attia
Michel Claveau
Richard Coveney
Roger Drouin (*révision*)
Régine Horinstein
Bernard Lemieux
Sylvain Robichaud

**Corporation des
bibliothécaires
professionnels du Québec**
353, rue Saint-Nicolas,
Bureau 103
Montréal (Québec)
H2Y 2P1

Téléphone: (514) 845-3327
Télécopieur: (514) 845-1618
Courriel : info@cbpq.qc.ca
Site Internet : www.cbpq.qc.ca

Mise en page: Medgine Jean
(CBPQ)

par Audrey Attia, Michel Claveau, Régine Horinstein,
Pascale Grenier et Bernard Lemieux



Nominations

Sylvie Dion, trésorière au Conseil d'administration de la CBPQ a été nommée chef de l'accueil aux usagers à la Direction des services à la clientèle de la Bibliothèque nationale du Québec.

Leila Ferris est responsable des Divisions de la gestion documentaire et de l'information documentaire à la bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Sylvie Fournier a été nommée chef des collections thématiques à la Bibliothèque nationale du Québec. Elle rentrera en fonction le 5 mai.

Erratum de la rédaction

Nous tenons à nous excuser pour des erreurs de mise en page du numéro précédent de *Corpo Clip* ainsi que pour les fautes d'un article traduit qui portait sur « Dix bonnes raisons de devenir un bibliothécaire ». Nous remercions les membres vigilants qui nous ont signalé ces erreurs.

Collègues en grève

Au moment de rédiger ce numéro, nos collègues bibliothécaires de l'Université de Montréal étaient toujours en grève. Ceux-ci font partie du syndicat des employés de soutien de l'Université de Montréal, qui a déclenché une grève illimitée depuis le 28 février dernier. Au menu des enjeux signalés : les problèmes de dotation, la reconnaissance de l'expérience pertinente, la sécurité d'emploi et le dossier de l'équité

salariale. La section locale 1244 est composée de 2 000 membres, dont 80 % sont des femmes, et de 50 professionnels des bibliothèques. L'Association des étudiants de l'EBSI a fait suivre une lettre d'appui au syndicat ainsi que le Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal.

Source : **My Loan Duong**, membre du Comité de négociation et bibliothécaire à la Bibliothèque de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Nouvelles de l'EBSI

Bilan du nouveau certificat en gestion de l'information numérique (GIN) lancé en septembre 2001 : 54 étudiants étaient inscrits en 2001-2002 et 48 en 2002-2003.

70 % de la clientèle est âgée de plus de 30 ans, 46 % étant de plus de 41 ans, une grande majorité est inscrite à temps partiel et les 2/3 proviennent de la ville de Montréal. La plupart des étudiants possèdent déjà un baccalauréat ou une maîtrise (dont en bibliothéconomie et sciences de l'information). Les cours sont dispensés par des chargés de cours, mais on annonce l'arrivée prochaine d'un nouveau professeur régulier en gestion de l'information numérique, qui assurera la coordination du programme.

Source : *En direct de l'EBSI*, no.15 (2002-2003)

Un portail sur le tourisme

www.TourismExtra.info est le nouveau portail consacré au tourisme lancé par le Cégep de Granby-Haute-Yamaska. Le site réalisé par une équipe

de spécialistes sous la direction de Daniel Marquis, bibliothécaire professionnel au Cégep, propose 200 destinations à travers le monde et plus de 2 000 adresses de sites Web réparties en 10 rubriques. Disponible en trois langues (français, anglais et espagnol), le site est mis à jour sur une base continue.

Source : **Daniel Marquis**, dmarquis@cegep-granby.qc.ca

50^e anniversaire de la Bibliothèque nationale du Canada

Le 1^{er} janvier 1953, la Bibliothèque nationale du Canada a vu le jour. Pour marquer cet événement, la BNC organise du 26 au 29 juin un Forum international sur la littérature canadienne pour la jeunesse intitulé « Lire me sourit ! ». Ce forum réunira des intervenants des milieux de la littérature, de l'éducation et de la culture. Quatre grands champs d'intérêt seront abordés :

- ♦ Histoire, mémoire et découverte de soi
- ♦ Tendances et habitudes de lecture
- ♦ Situation et rôle des bibliothèques
- ♦ Les créateurs de la littérature pour la jeunesse.

Pour toute information sur le programme et les modalités d'inscription : www.nlc-bnc.ca/forum

La bibliothèque ou ma mort était mon enfance

Le nouveau spectacle de Gilles Maheu, directeur de Carbone 14 traite de la bibliothèque. Pour lui, ce lieu est « un lieu sacré, cet espace de silence et de spiritualité ». Il confie en entrevue

que provenant d'un milieu défavorisé, c'est la bibliothèque qui l'a changé grâce à un emploi à la bibliothèque Saint-Sulpice (la Bibliothèque nationale) à 20 ans.

Autre citation « les livres vous laissent respirer... et avec eux, à côté d'eux, on a aussi la liberté de continuer à vivre... la culture c'est ça : pouvoir accéder à tout en toute liberté. Et c'est le lieu physique de la bibliothèque qui a représenté cela dans ma vie. Un lieu de spiritualité sans l'aura de la religion, un lieu de silence, loin du bruit de la société ».

Son spectacle se veut un hommage aux livres, aux lecteurs et à la poésie.

Voilà une vision et une perspective du rôle de la bibliothèque telle que vue par un artiste et qui provoquera certainement réflexion et discussion auprès des bibliothécaires œuvrant sur le terrain.

Le spectacle sera joué du 26 mars au 12 avril à l'Usine C.

Source : *Le Devoir* (22 et 23 mars), *cahier culture* pE1-2. (*Couverture* aussi dans *La Presse et Voir*).

Québec affame les bibliothèques de Montréal

Tel est le titre de l'article paru dans la Gazette du 27 mars sous la plume de Henry Aubin. Le journaliste décrit que la nouvelle formule de calcul du ministère de la Culture pour l'attribution des fonds aux bibliothèques publiques du Québec trahit en réalité la répartition équitable recherchée. Aubin précise qu'il ne faut pas blâmer

la fusion de la Ville de Montréal pour cette réduction de fonds, mais bien le Gouvernement pour cet état de fait, qui a pour conséquence une réduction de fonds de l'ordre de 2,8 millions pour la Ville de Montréal en 2002, et en 2003, une autre coupure de 650 000\$, donc une ponction de 44 % de coupures sur 2 ans.

Selon l'auteur, la campagne électorale est un bon moment pour attirer l'attention de la population et des politiciens sur ce sujet. Ces coupures signifient une détérioration constante de la qualité des bibliothèques-phares de Montréal (Côte Saint-Luc, Westmount,) mais affectent aussi des bibliothèques moins nanties comme Mercier/Hochelaga (coupure de 6 %).

De plus, ces coupures surviennent alors que la popularité des bibliothèques de la nouvelle Ville de Montréal grimpe en flèche et que la fréquentation ne cesse d'augmenter. Cette mesure, conclut-il, est une recette pour la médiocrité, quelques bibliothèques pauvres obtiendront un peu plus alors que les autres déclineront plus particulièrement à Montréal (i.e. ancienne ville).

Source : *The Gazette*, (27 mars 2003), Henry Aubin

Archives nationales du Canada et Bibliothèque nationale du Canada

Des consultations ont eu lieu en janvier dernier relativement à la création de la nouvelle institution. La consultation portait sur les éléments devant faire partie du projet établissant le nouvel organisme et avait pour but de veiller à ce que les points de vue de tous les intervenants soient pris en compte.

Le projet de loi devrait être déposé au printemps et fera l'objet de consultation tant du milieu archivistique que bibliothéconomique. D'un commun accord, les intervenants (AAQ, ACA, bureau canadien des archivistes, Conseil canadien des archives et des représentants de la BNC) ont convenu de l'importance de trouver un nom rassembleur qui inclurait archivistique et bibliothéconomie. La réflexion a aussi porté sur les objectifs de la nouvelle institution en étudiant les mandats actuels des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale. Les intervenants ont exprimé le souhait que le projet de loi précise le rôle de la nouvelle institution en matière de promotion des deux disciplines et prend en considération les besoins des différents publics. On a aussi abordé la nécessité de moderniser le dépôt légal.

Source : *La Chronique*, vol XXXIII no.9, (mars 2003)

Le Gouvernement du Québec accorde 837 100 \$ pour l'agrandissement et le réaménagement de la bibliothèque de Rosemère

Le 6 mars dernier, la ministre d'État à la Culture et aux Communications, Mme Diane Lemieux, a annoncé en présence du député de Groulx, M. Robert Kieffer, et de la mairesse, Mme Monique Richer, l'octroi d'une subvention de 837 100\$ pour l'agrandissement et le réaménagement de la bibliothèque municipale. Cette subvention couvrira 50 % des coûts, le reste étant assumé par la ville. Elle permettra de tripler la superficie de la bibliothèque qui dessert quelques

14 000 citoyens. M. Kieffer a souligné au cours de son allocution qu'une « bibliothèque fonctionnelle et attrayante rehaussera la vitalité culturelle de Rosemère ». Ce geste s'inscrit dans le plan d'action Agir pour la culture et les communications, qui prévoit des investissements de plus de 120 M\$ dans les domaines de la culture et des communications.

Source : *Communiqué*, Gouvernement du Québec

Urgence dans les bibliothèques belges

M. Bruno Demoulin, président du Conseil supérieur des bibliothèques publiques de la communauté française de Belgique, lance un appel à la mobilisation de tous afin que des réponses positives soient données à quatre sujets d'inquiétude et d'espoir :

- 1) l'exemption du droit de prêt pour les bibliothèques publiques qui a mobilisé depuis deux ans un vaste mouvement d'opposition au projet (signatures de 30 000 citoyens recueillies auprès de 117 bibliothèques et d'environ mille élus wallons et bruxellois représentants soixante conseils communaux et provinciaux) ;
- 2) l'avant-projet de décret concernant l'emploi dans le secteur socioculturel défendu par les Ministres Rudy Demotte et Richard Miller, qui prévoit une augmentation dans les bibliothèques de droit privé alors que rien n'est envisagé pour les bibliothèques de droit public établissant ainsi un système à deux régimes. Le Conseil a demandé à rencontrer les Ministres pour discuter de la question ;
- 3) Les crédits prévus dans le budget 2003 qui ne peuvent répondre aux

reconnaisances et aux reclassements des bibliothèques publiques qui sont à la base du développement du réseau des bibliothèques publiques ;

4) le dossier de l'équipement informatique des bibliothèques publiques dont le budget alloué est toujours en attente d'une confirmation ministérielle.

Source : **Bruno Demoulin**. Éditorial : Urgences dans les bibliothèques. In *Perspectives Belges*, (janvier-février 2003), p. 1.

La fermeture du Bibliobus

Plusieurs amis de la bibliothèque de Montréal ont protesté contre l'intention de la Ville de Montréal d'abolir le service du Bibliobus en décembre dernier. L'association déplore la décision à courte vue prise par la Ville. Ce service rejoignait des personnes âgées et des élèves d'écoles primaires situés loin des bibliothèques municipales. Les premières peuvent utiliser les services du Biblio-courrier qui permet de recevoir à domicile les livres qu'elles désirent. Quant aux élèves, les commissions scolaires de Montréal devront investir prioritairement dans les bibliothèques de ces écoles jadis desservies.

Source : **Claude Lemire**. Le mot du président : Le Bibliobus. In *Info ABM* (Les Amis de la Bibliothèque de Montréal), (février 2003).

Remise du Prix des Dix 2002 à M. André Beaulieu

M. André Beaulieu, bibliographe et bibliothécaire, vient de recevoir le prix des Dix 2002 de la Société des Dix, qui fut fondée en 1935 par un groupe d'historiens québécois. Ce

prix est remis aux personnes qui ont contribué à diffuser les connaissances sur le Québec et l'Amérique française. M. Beaulieu a participé en compagnie de M. Jean Hamelin à la monumentale bibliographie sur la presse québécoise des origines à nos jours, une collection de dix volumes. Il a travaillé au cours de sa carrière à l'Université Laval, à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et aux Archives nationales du Québec.

Source : *Communiqué*, Gilles Gallichan (418) 644-5459

Le Syndicat canadien des fonctionnaires prétend que la bibliothèque d'Ottawa est devenue un endroit de diffusion du porno « Porn palace ».

Le syndicat a déposé six griefs et dépensé environ 40 000 \$ ces six derniers mois afin d'empêcher que des usagers puissent naviguer sur des sites contenant du matériel sexuellement explicite à la bibliothèque d'Ottawa. Le président local, Jim Robillard, déclare « qu'une bibliothèque est un endroit pour apprendre. En quoi la porno est-elle un apprentissage? » Le syndicat se préoccupe du fait que la bibliothèque n'empêche pas les enfants de regarder du matériel sexuellement explicite sur Internet.

Selon Mme Désormeaux, une responsable des politiques de la bibliothèque, M. Robillard exagère l'importance du problème. Seulement deux pour cent des usagers de la bibliothèque accèdent à des sites sexuellement explicite. La bibliothèque offre aux usagers un programme de formation à l'utilisation sécuritaire d'Internet. Les employés ont comme

consigne d'interdire aux enfants de visionner des sites dont le contenu est obscène et violent. L'obscénité est illégale. Cependant on ne peut appliquer cette règle pour le matériel sexuellement explicite. Mme Désormeaux rappelle que ce sont Adolf Hitler et ses disciples qui ont promu la censure durant la Seconde Guerre mondiale. La politique de la bibliothèque interdit le matériel illégal, la pornographie infantile et la littérature haineuse sur les postes Internet. Si cela représente des actes dégradants et déshumanisants, les employés interviendront et demanderont d'arrêter. Si les internautes continuent, la police sera appelée et ils seront expulsés de la bibliothèque. Quant à l'accès d'Internet par les enfants, la supervision des parents est très importante comme pour la télévision.

Le comité de direction de la bibliothèque supporte les libertés intellectuelles. Son directeur, M. Chiarelli a demandé qu'une étude soit menée sur comment filtrer le matériel obscène et de sexualité explicite pour les jeunes usagés d'Internet. Le conseil de ville supporte la politique anti-censure du comité. Le directeur a déclaré que dans l'environnement légal d'aujourd'hui, vous ne pouvez faire plus que ce que quelqu'un fait pour ses propres enfants et les payeurs de taxe ne peuvent payer pour du gardiennage des enfants dans les bibliothèques.

M. Robillard a contacté les officiers provinciaux et nationaux du syndicat pour étendre la campagne contre la pornographie d'Internet dans les bibliothèques. Le responsable du syndicat local espère que le conseil de ville arrêtera cette pratique. « Ils ont limité les droits des fumeurs, pourquoi ne limiteraient-ils pas le droit de

diffusion du porno? » a-t-il déclaré.

Source : **Ken Gray**. City Library Becoming a "Porn Palace": CUPE. In *Ottawa Citizen*, (January 28, 2003).

Les prix d'excellence de la Bibliothèque nationale du Québec

La Bibliothèque nationale du Québec attribuera pour une troisième année consécutive les prix d'excellence BNQ-Marie-Claire-Develuy et BNQ-McGill, d'une valeur de 5 000 \$ chacun à des étudiants inscrits à un programme de deuxième cycle en bibliothéconomie et en science de l'information afin de favoriser l'innovation et la recherche. Les textes présentés devront traiter cette année du « développement d'un service de référence virtuel à l'échelle du Québec ». Un nouveau prix de 2 000 \$ s'ajoute. Il valorisera l'innovation et reconnaîtra la poursuite de l'excellence auprès des étudiants inscrits en technique de la documentation. Les textes présentés pour ce volet devront traiter « du rôle des techniciens en documentation dans le développement d'un service de référence virtuel à l'échelle du Québec ». Les Prix seront remis en novembre 2003 par une représentante de la BNQ en présence des représentants du milieu.

Source : **Prix d'excellence**. Bibliothèque nationale du Québec, 2003.

Une liberté qui coûte cher à défendre

Les bibliothèques américaines sont présentement engagées dans plusieurs batailles juridiques afin de défendre le Premier Amendement de la constitution,

celui qui garantit la liberté d'expression, contre diverses lois visant à combattre la pornographie sur Internet, mais dont les effets sont beaucoup plus étendus.

Ces procès sont de véritables gouffres financiers et font en sorte que les revenus des taxes qui devraient normalement être consacrés au financement des bibliothèques sont détournés dans une spirale de lois et de litiges. En effet, malgré ses succès répétés en cour, le Gouvernement promulgue continuellement de nouvelles lois dans ce domaine. Pourtant, les tribunaux ont clairement affirmé que les efforts législatifs afin de contrôler l'Internet constituent une mauvaise stratégie.

Un litige actuellement devant les tribunaux concerne le « Children's Internet Protection Act (CIPA) », une loi de l'an 2000 qui oblige les bibliothèques à installer des filtres bloquant l'accès à la pornographie sur Internet, à défaut de quoi les fonds fédéraux leur seront retirés. Cependant, les logiciels de filtrage sont encore imprécis et bloquent l'accès à beaucoup plus de sites que les seuls sites illégaux. Si jamais la Cour Suprême jugeait le « CIPA » constitutionnel, ce serait les communautés les plus pauvres qui auraient le plus à perdre de cette décision, car elles seraient placées devant un choix déchirant : soit accepter le financement fédéral et se procurer des filtres qui restreindront l'accès à leurs collections, soit refuser les sommes du fédéral des montants qui favorisent dans une plus grande part l'informatisation des bibliothèques situées dans des régions économiquement pauvres.

Heureusement, deux études d'envergure nationale, qui traitent du

problème des enfants et de la pornographie sur Internet, ont conclu qu'il existe d'autres solutions au contrôle juridique d'Internet. Celles-ci comprennent des campagnes d'éducation populaire, des politiques d'utilisation acceptable, des ressources accrues pour l'application de lois déjà existantes, etc. Par exemple, une solution qui ne coûte rien consiste à diriger les usagers vers des engins de recherche qui offrent des recherches sécuritaires, tel que « Google is SafeSearch ».

Source : *American Libraries*, (February 2003).

Formation à l'information et bibliothèques

Les programmes de formation à l'information mis de l'avant par les bibliothèques semblent porter peu de fruits eu égard aux ressources qui y sont investies. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet état de fait. En premier lieu, il faudrait clarifier le rôle des bibliothécaires en formation à l'information. Enseigner à des étudiants et à du personnel devient un travail exigeant des aptitudes de plus en plus sophistiquées. Ces aptitudes ne peuvent être maîtrisées lors d'ateliers de formation d'une seule journée. Une bonne formation à l'enseignement doit réellement correspondre aux buts de l'organisation et devenir prioritaire en termes budgétaires. Par ailleurs, les rôles en formation à l'information doivent être établis en fonction des priorités organisationnelles et des résultats attendus, plutôt qu'en fonction des préférences individuelles.

En second lieu, plusieurs bibliothèques publiques développent des programmes très professionnels axés

sur la formation à l'information pour les familles en réponse aux besoins de la communauté. Plusieurs écoles font simultanément la même chose. Chacune des institutions est rarement au courant des plans et programmes de l'autre; elles collaborent rarement en tant que partenaires égaux s'assurent que toutes les pièces du casse-tête s'imbriquent bien les unes aux autres.

En troisième lieu, les bibliothèques agissent trop souvent en fonction de leurs propres intérêts et de leur niveau de confort. Elles n'intègrent pas leurs propres intérêts et leur niveau de confort. Elles n'intègrent pas leur propre travail avec celui des institutions d'enseignement, ce qui serait plus exigeant, mais aussi plus profitable pour les étudiants.

En dernier lieu, l'inclusion dans les programmes d'études d'un modèle consistant de développement du processus informationnel rendrait les bibliothèques plus crédibles en terme de formation à l'information et favoriserait un meilleur apprentissage des étudiants.

En conclusion, en utilisant leurs propres recherches et en accumulant les preuves du succès de leurs pratiques en formation à l'information, les bibliothécaires pourront améliorer ces pratiques, mais aussi mieux épouser les buts des organisations pour lesquelles ils travaillent.

Source : *Feliciter*, Issue # 1, (2003).

Le droit de l'information : une préoccupation internationale

Les conférenciers au dernier congrès de la Fédération internationale des

associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA), tenu à Glasgow en août dernier, ont abordé les aspects juridiques de l'information lors de la plupart des nombreuses sessions de l'événement. Voici une liste des principaux points soulevés :

♦ Les derniers développements en matière de droit d'auteur dans le monde.

Les bibliothèques et le droit de prêt, au sujet duquel le défi majeur concerne le rapport électronique en ligne, les enregistrements nécessaires et les fonds susceptibles d'assurer son avenir.

Le droit d'auteur et la mission des organismes chargés du dépôt légal. Sur cette question, les bibliothécaires doivent agir sur plusieurs plans : dans le domaine législatif, pour que des exceptions adéquates soient obtenues; en soutenant la recherche dans le domaine technique pour préserver l'intégrité des documents et interdire les usages non autorisés; ou par des actions plus originales comme la contractualisation avec certains éditeurs afin de pouvoir poursuivre, dans de bonnes conditions, les missions du dépôt légal.

♦ La négociation de licences d'accès aux documents électroniques.

Les bibliothèques face aux conflits. Les bibliothèques jouent un rôle social important, surtout lorsque tous les autres canaux d'information sont détruits, mais aussi lorsque aucune information objective ne peut plus circuler. Signalons que les menaces qui pèsent sur la liberté d'accès à l'information par l'Internet ont suscité la rédaction d'un manifeste de l'IFLA.

Le rapatriement d'objets culturels acquis de manière illicite. À ce sujet, l'IFLA pourrait se charger de surveiller la situation pour les ouvrages et les manuscrits, assurer une présence dans différents organismes au niveau international, établir des guides et un code de déontologie destiné aux bibliothèques.

En conclusion, les diverses interventions ont mis l'accent sur la nécessité d'une veille, d'un dialogue et d'une collaboration entre tous les acteurs de la chaîne de l'information; elles ont prôné une action dynamique sur plusieurs plans et rappelé la nécessité d'une écoute des besoins des usagers.

Source : *Documentaliste – Sciences de l'information* 2002, Vol.39, no 6.

Un emploi pour le printemps !

À l'heure où, pour le commun des mortels, l'arrivée du printemps rime avec légèreté et insouciance, pour la plupart des étudiants, il en va tout autrement. Car avant de se prélasser sous les parasols des terrasses, les étudiants à la maîtrise de l'École de bibliothéconomie et sciences de l'information devront étudier intensivement pour leurs examens de fin de session, tout en épluchant attentivement les offres d'emploi...

Les étudiants se demandent : que feront-ils une fois la session d'hiver terminée ? Le service à la référence dans une bibliothèque publique ? L'élaboration d'un thésaurus pour un organisme ? La construction du site Web d'une entreprise ? Plusieurs options peuvent être envisagées. Par contre, tous espèrent se trouver un emploi rapidement, mais surtout, dans

leur domaine, que ce soit la bibliothéconomie, l'archivistique, la gestion d'information électronique ou la veille stratégique... mais tous craignent le fait que la plupart des employeurs exigent « au moins cinq années d'expérience »...

Au moment où j'écris ces lignes, peu d'offres d'emploi tapissent le babillard de l'EBSI. Vous qui lisez cet article avez sûrement déjà vécu cette période d'attente ! Alors, si vous êtes employeur, n'hésitez pas à faire appel aux services d'un finissant ou encore d'un étudiant de première année, qui eux aussi cherchent assidûment du boulot dans leur domaine pour la période estivale. Pour ce faire, vous pouvez contacter Isabelle Bourgey, coordonnatrice à l'EBSI, à l'adresse suivante :

isabelle.bourgey@umontreal.ca

Pascale Grenier, déléguée étudiante à la CBPQ - pascale.grenier@umontreal.ca

Bouquinistes du hasard

Le « book-crossing » ou échangisme textuel consiste à « abandonner » dans des lieux publics des livres dans l'espoir que des inconnus les trouvent, les lisent, puis à leur tour, les relâchent dans la nature. À l'origine de cette idée, l'Américain Ron Hornbaker, informaticien et passionné de livres, lance en mars 2001 le site du book-crossing, permettant de signaler les découvertes de livres « mis en liberté » et de suivre leur itinéraire à travers le monde.

En deux ans, près de 100 000 personnes issues de 280 pays (dont 80 % d'Américains et 8 % de Canadiens) ont mis en circulation quelques 280 000 livres autour du monde ! Cet échangisme textuel se

poursuit même hors du cadre du site, entre les participants, qui se réunissent en personne pour partager leur passion du livre itinérant. Tout ceci ravit le fondateur du concept qui reste surpris de l'ampleur qu'a pris le phénomène. Fort de ce succès, Ron Hornbaker prévoit de rendre le site multilingue, mais également d'y ajouter une partie commerciale, en respectant toutefois la philosophie des débuts : conservation de la gratuité du service et pas d'annonces publicitaires intempestives.

Source : Fabienne Deglise, *Bouquinistes du hasard : depuis mars 2001, 280 000 livres ont été « mis en liberté » dans près de 180 pays à l'appel de Bookcrossing.com. Le Devoir*, (11 mars 2003)

Le marketing des services d'information et de documentation : une étude documentaire

L'étude sur le marketing documentaire présentée ici a été réalisée en collaboration avec l'Institut des cadres supérieurs de la vente en France. Elle aborde les questions de l'intégration du marketing dans la formation des professionnels de l'information, la promotion de l'intégration du marketing dans la gestion des services d'information et enfin, les techniques (de) marketing utilisées sur le terrain.

Le marketing documentaire est l'adaptation de différentes techniques de marketing en vue de développer les échanges entre les services documentaires et les différentes catégories d'utilisateurs. La formation des professionnels de l'information-documentation (I&D) aborde de différentes manières le marketing

documentaire. Dans la formation initiale, les programmes d'écoles belges, québécoises, tunisiennes, marocaines et sénégalaises intègrent tous des cours de marketing, tandis qu'en France, les étudiants ont peu d'heures pour découvrir cette discipline souvent intégrée au cours de management des services d'information et de documentation. Des cours plus poussés sont cependant proposés à partir du niveau maîtrise, le marketing étant une activité de gestion pratiquée surtout par les cadres. Les pays anglo-saxons mesurent mieux les possibles apports du marketing, notamment parce que beaucoup de services d'information doivent y trouver une partie de leur financement pour survivre. En France, le marketing est vu plutôt dans sa fonction opérationnelle (techniques d'enquête, communication, etc.) que stratégique. Dans la formation continue en France, différents stages sur le marketing documentaire sont régulièrement offerts. Cependant, l'enseignement de cette discipline n'apparaît pas comme prioritaire.

L'étude de la présence du marketing dans la littérature et les manifestations professionnelles est également un bon indicateur de sa promotion dans les milieux de l'information. Les premières publications professionnelles reliant directement le marketing aux services d'information datent des années soixante-dix et sont nord-américaines. Elles traitent principalement de l'intérêt du marketing dans le domaine des bibliothèques publiques tandis que les publications européennes s'attachent davantage au secteur privé. Les premiers textes

francophones ont été publiés dans les revues canadiennes : « Le Bulletin de l'Assemblée canadienne des bibliothèques de langue française » (1971) et « Documentation et bibliothèques » (1974) de l'ASTED. La littérature sur le marketing est aujourd'hui relativement abondante, ce qui indique que le marketing est devenu un thème important dans le domaine. Trois grands auteurs en marketing sont signalés : le Canadien Réjean Savard, et les Français Jean-Michel Salaün et Eric Sutter.

La présence du marketing dans les manifestations professionnelles est constante. Ingrid Torres constate qu'en France, chaque année, plusieurs conférences sont données sur le sujet ainsi qu'au niveau international à travers les conférences de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA). Par ailleurs, on note la création d'une section « Management et marketing » à l'IFLA ainsi que la création en 2002 d'un prix international pour le marketing des bibliothèques par l'IFLA et 3M. L'auteur croit cependant que beaucoup reste à faire pour que cette technique s'impose aux professionnels de l'I&D.

La perception et les compétences des professionnels de l'I&D en marketing semblent quelque peu limitées. Suite à l'étude de différents sondages menés en France et au Canada, l'auteur remarque que la majorité des professionnels de l'I&D ne retiennent du marketing que la publicité, occultant ainsi son volet stratégique. Son origine commerciale semble également rebuter de nombreux professionnels. Pour

l'auteur, il devient urgent d'améliorer la compréhension du marketing afin de bénéficier de l'efficacité de ces techniques. On remarque par ailleurs que très peu d'offres d'emploi en France mentionnent une responsabilité principale en lien avec le marketing, un peu plus dans les pays anglo-saxons.

L'observation des applications concrètes du marketing indique que peu de professionnels recourent à la planification stratégique. Les techniques répertoriées sont :

- ♦ **L'audit mercatique** (marketing) documentaire, qui permet de déterminer la situation passée, présente et future du service mais aussi de déterminer et mettre en place les changements nécessaires pour mieux servir les clients ;

- ♦ **le marketing-mix**, qui permet le passage de la théorie à la pratique. Au centre se situe l'utilisateur, autour duquel se définissent l'offre de service, la servuction (contraction de service et production), cette expression signifie que l'usager est un des acteurs de la production du service), le contrat et la communication ;

- ♦ **la communication marketing**, qui est l'outil le plus souvent cité. Il englobe les activités de publicité, promotion, relations publiques et animation ;

- ♦ **l'étalonnage interne** (benchmarking), c'est-à-dire l'évaluation de ses produits et méthodes de travail par rapport à ses collègues les plus performants. Très utilisée, cette technique permet de s'assurer que telle expérience a eu tels effets dans un service d'information similaire ;

- ♦ **l'analyse du public**, qui se fait

selon des méthodes quantitatives et/ou qualitatives.

Il existe de nombreuses techniques (de) marketing, souvent utilisées dans les services d'information, mais la plupart de ces applications ignorent l'un des intérêts principaux : la mise en place d'une stratégie globale.

L'auteur conclut en insistant sur les faiblesses à corriger en matière de formation au marketing, mais aussi en promotion de cette discipline auprès des professionnels qui en ont trop souvent une vision erronée et partielle. Il est indispensable de connaître des notions de marketing pour développer son service d'information, le rendre indispensable et performant.

Ouvrages de référence cités :

- ◆ **Kotler, Philip.** *Marketing for non-profit Organizations.* 1975
- ◆ **Muet, Florence et Salaün, Jean-Michel.** *Stratégie marketing des services d'information : bibliothèques et centres de documentation.* 2001
- ◆ **Savard, Réjean.** *Principes directeurs pour l'enseignement du marketing dans la formation des bibliothécaires, documentalistes et archivistes.* 1988

Source : **Ingrid Torres.** *Le marketing des services d'information et de documentation : une étude documentaire.* Documentaliste-Sciences de l'information, vol. 39, n° 6 (2002), pp.290-297.

L'insertion des jeunes diplômés français en information-documentation : promotions 1997-1998, 1998-1999, 1999-2000

L'enquête présentée ici a pour objet l'étude de l'insertion des jeunes diplômés français dans le marché du travail. Elle a été réalisée auprès de 3 000 personnes ayant obtenu leur dernier diplôme en information-documentation (I&D) toutes options confondues en 1998, 1999 ou 2000.

◆ Profil des répondants

En majorité des femmes (9 répondants sur 10), de 25 à 29 ans, vivant plutôt en région qu'en Île-de-France, ayant un DUT (Diplôme d'études universitaires, 2 ans d'université) ou plus. 30 % proviennent d'une filière histoire ou histoire de l'art, 14 % des études littéraires, 10 % des langues et sciences du langage, 6 % des sciences exactes et 5,5 % des sciences humaines. 10 % n'ont pas de double compétence.

◆ Insertion dans le marché du travail

Les diplômées en I&D ont très majoritairement un emploi en relation avec leurs études. Parmi eux : 72 % sont des salariés, 17 % sont en emplois-jeunes (contrats subventionnés par le Gouvernement français et réservés aux jeunes diplômés), 6 % sont demandeurs d'emploi, aucun ne s'est déclaré travailleur indépendant. La recherche d'emploi se fait à travers les offres d'emploi pour un salarié sur deux, l'obtention d'un emploi à la suite d'un stage est assez courante, 12 % l'ont obtenu suite à candidature spontanée, 9 % grâce à leurs relations, 7 % suite à la

réussite à un concours. Par ailleurs, pour trouver un emploi, 4 personnes sur 10 ont dû changer de région.

◆ Répartition et type d'emploi

Les répondants sont en majorité des salariés documentalistes, travaillant d'abord en Île-de-France, dans des entreprises privées, dans les médias, la culture, les services et l'éducation. Concernant les intitulés d'embauche, « documentaliste » apparaît 1 fois sur 3. Les professionnels se nomment une fois sur deux « documentaliste », « documentaliste d'entreprise » pour 3,5 % d'entre eux, et « bibliothécaire » pour 7,5 %. Leur fonction principale est pour 34 % d'entre eux « documentaliste général » et pour 15 % « bibliothécaire » ou « médiathécaire ». 62 % des répondants ont un contrat à durée indéterminée (CDI) tandis que 38 % ont un contrat temporaire. Près de 45 % des salariés sont cadres. Le salaire moyen mensuel net est de 1418 euros et est proportionnel au niveau d'études. Les salaires les plus élevés sont versés dans le secteur privé (banques, assurances) et en Grande-Bretagne.

◆ Critères d'embauche

Pour obtenir un emploi, avoir un diplôme dans le domaine et avoir de l'expérience sont déterminants. En tête des enseignements qui ont servi vient la recherche d'information ; tandis que la connaissance des outils Internet est très souvent un enseignement manquant.

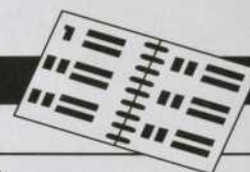
◆ Vision de son emploi

Les répondants ont une vision positive de leur emploi, mais 42 % déplorent un déficit de reconnaissance par les employeurs. La diversité des tâches et le volet « service » sont ce qui plaît le plus tandis que les activités

Suite page 12

À l'agenda

par Sylvain Robichaud



Pour envoi de suggestions d'activités : sylvain_robichaud@oclc.org

5 et 6 mai 2003

Bibliothèques publiques et transmission de la culture à l'orée du XXI^e siècle

Colloque INRS, Asted, BNQ
Bibliothèque Gabrielle-Roy
Montréal (Québec)
Rens. : Asted (514) 281-5012
<http://www.asted.org>

8-9-10 mai

71^e Congrès annuel ABQ/QLA

Hôtel Ruby Foo's
Montréal (Québec)
Rens. : www.abqla.qc.ca

9 Mai 2003

Introduction à la schématisation mentale (" Mind mapping ")

Activité de formation continue de l'EBSI
EBSI, Université de Montréal
Montréal (Québec)
Rens. : Céline Lapierre
(514) 343-6111, poste 1290
<http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/formcont/schema.html>

14 et 15 mai, 11 et 12 juin

Formation sur internet et la veille

CRIQ
Montréal (Québec)
Rens. : Jean-Luc Morin
1-800-667-2386, poste 2498
jmorin@criq.qc.ca
www.criq.qc.ca/formation

15 et 16 Mai 2003

Les outils de recherche d'Internet : comment s'y retrouver

Activité de formation continue de l'EBSI
EBSI, Université de Montréal,
Montréal (Québec)
Rens. : Céline Lapierre
(514) 343-6111, poste 1290
<http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/formcont/internet.html>

21 au 23 Mai 2003

34^e Congrès annuel CBPQ

Corporation des Bibliothécaires Professionnels du Québec
Manoir des Sables
Orford (Québec)
Rens. (514) 845-3327
<http://www.cbpq.qc.ca/>

19-25 Juin 2003

Congrès conjoint CLA - ALA
Canadian Library Association -
American Library Association
Metro Toronto Convention Centre,
Toronto (Ontario)
Rens. : (613) 232-9625 ou
info@cla.ca
<http://www.cla.ca/>

26-29 juin 2003

Forum international sur la littérature canadienne pour la jeunesse

Bibliothèque nationale du Canada,
Centre des congrès
Ottawa (Ontario)
Rens: BNC, Charlotte Teeple
(613) 996-7393 ou
charlotte.teeple@nlc.bnc.ca
<http://www.nlc-bnc.ca/forum>

Suite de la page 11

répétitives déplaisent. Les activités sur lesquelles on aimerait passer plus de temps : la recherche d'information et la veille documentaire.

◆ **Les associations professionnelles**

Un répondant sur deux appartient à une association professionnelle. On leur demande d'abord une aide à la recherche d'emploi (88 %), puis des échanges de savoir-faire (79 %) et enfin une valorisation de la profession (69 %).

Source : Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS). *L'insertion des jeunes diplômés en information-documentation : promotions 1997-1998, 1998-1999, 1999-2000*

Avis à tous nos membres : la nouvelle adresse de la CBPQ

Malgré les avis de déménagement envoyés en 2002 et au début de 2003, nous continuons à recevoir du courrier des membres ou du service des finances de leur organisme à l'ancienne adresse. Afin d'éviter la perte de courrier *nous demandons la coopération de tous nos membres afin qu'ils avisent les divers services de leur institution faisant affaire avec la CBPQ de l'adresse suivante :*

**CBPQ, 353 rue Saint-Nicolas, bureau 103,
Montréal (Québec), H2Y 2P1**